



N°17 Juillet 2013

Responsable de la publication : Rémi BOUCHETARD
Secrétaires : Anne-Marie, Monique et Philippe.

Le Jardin de l'Orchidée

Sommaire :

- p 1 Le mot de la Présidente
- p 2 Bilan du 1^{er} semestre
- p 3 à 7 Le vrai sur le « vro »
- p 8-9 La zone humide au pont des Bernes
- p 10 La remorque d'Orchis
- p 11-12 Orchis...
- p 13 D'accord, pas d'accord – DCV
- p 14 Recette : le pudding
- p 15 Mots croisés
- p 16 Qui fait quoi ? - La ronde des mois



Association jumelée avec le **D.C.V.**
Dorset Countryside Volunteers

ORCHIS

Siège social :
Mairie

50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

✉ orchis-saint-vaast@hotmail.fr
www.orchis-nature.com



Il y a six mois déjà, j'écrivais mon premier édit... C'est si loin, mais c'était aussi hier. Car nous n'avons pas chômé ! Entre l'entretien des pommiers et le plessage de haie à la Chouetterie, les nettoyages du littoral, la taille de haie à Gatteville, la remise en état de la roselière entre Saint-Vaast et Quettehou et bien sûr la restauration avec nos amis du DCV d'un muret de pierres sèches à Gatteville, nous avons poursuivi nos actions pour protéger et faire découvrir notre environnement.

Toutes nos actions ont été faites en partenariat avec d'autres associations, institutions ou communes... C'est notre richesse. Cela permet d'échanger, de se découvrir et d'unir nos moyens pour protéger la nature.

Ce semestre a vu de nouveaux adhérents nous rejoindre : qu'ils soient les bienvenus parmi nous. Nous sommes toujours très heureux d'accueillir d'autres personnes. C'est le signe que nos actions sensibilisent.

Dans les nouveautés, Orchis s'est doté d'une remorque qui regroupe tout le matériel... Finis, avant chaque chantier, les transferts fastidieux d'outils d'armoire à coffre de voiture. D'un joli vert, elle ne passe pas inaperçue dans le Val de Saire.

Orchis va se reposer pendant deux mois... c'est la pause estivale. Je vous souhaite à tous de bien profiter de l'été... en attendant de vous retrouver à la rentrée.

La Présidente

Anne-Marie LEPETIT

Dates à noter

27, 28, 29 septembre
Orchis dans le Dorset

9 novembre
Nettoyage du littoral
à Tatihou

23 novembre 17h
Assemblée générale d'Orchis



Tout sur Orchis, ses objectifs, ses actions, ses projets, ...
C'est sur le site : www.orchis-nature.com

Bilan du semestre

Le 12 janvier à Réville, sous le soleil, près de 50 personnes à l'appel d'Orchis et des véli-



planchistes du Club Nautique de la Pointe de Saire (CNPS) collectent 5 m³ de déchets dans une remorque

mise à disposition par la commune de Réville, entre la pointe de Jonville et le pont de Saire. L'après-midi se termine par la dégustation de la galette des rois chez l'une des adhérentes d'Orchis.

Le 9 février à la Chouetterie à Quettehou sous un crachin persistant, un petit groupe d'Orchis s'attaque aux haies pour les plesser afin de donner de la lumière aux pommiers et entretenir la parcelle.



Le 23 février, toujours à la Chouetterie,



la neige recouvrait le terrain mais quelques membres d'Orchis avec les Croqueurs de Pommes de la Manche ont entretenu, taillé, soigné les trente-trois pommiers d'espèces différentes plantés en 2010.

Le 16 mars avec la commune d'Aumeville-Lestre, c'était le jour du nettoyage du littoral. Les ostréiculteurs avaient mis une remorque à disposition. La vingtaine de bénévoles a fait déborder la remorque...



Le 20 mars à Saint-Vaast, la mer a laissé des débris après la tempête. Le nettoyage mécanique



de la commune n'a pu venir à bout de tout : Orchis s'est mobilisé pour parachever ce nettoyage.

Le 5 avril à Saint-Vaast, Orchis participe à la journée de nettoyage du littoral prévue par les ostréiculteurs. Peu d'enthousiasme et de monde du côté des professionnels pendant qu'Orchis apporte sa contribution à la propreté de la mer et de ses environs.

Le 13 avril à Gatteville, avec le SyMEL, taille d'une haie plantée, il y a douze ans, par Orchis. Sous une pluie persistante, une dizaine de personnes a réduit l'épaisseur de la haie côté mer. L'an prochain, on attaquera l'autre côté...



Le 11 mai à Gatteville, Orchis avec ses amis anglais du DCV et le SyMEL restaurait un muret de pierres sèches et le soubassement d'un abri de douaniers. Le soir, c'était repas au festi-



val des chants de marins à Saint-Vaast par un temps glacial, avant une visite de Colleville, Omaha Beach et la pointe du Hoc le dimanche.

Le 25 mai, à Saint-Vaast et Quettehou, au pont des Bernes, avec la Mouche de Saire, c'est une mise en valeur de la roselière et la zone humide.



Le 15 juin, toujours au pont des Bernes, Orchis peaufine la mise en valeur de la roselière : les roseaux secs sont coupés, les orties, dogues et chardons arrachés avec la racine.

Un peu de vrai sur le « Vro * »

(vro* : varech en patois, warec en normand)

On associe souvent la fumure des sols avec du varech à des usages d'un autres temps. De fait, il s'agit là de pratiques anciennes. Déjà dans les cahiers de doléances de 1789 on souhaitait une interdiction des prélèvements de cet engrais naturel faits par les « hors communes », demande qui ne fut pas suivie d'effet, en raison du principe d'égalité des citoyens. Au XIX^e siècle, dans les registres du conseil municipal de Montfarville, les habitants se plaignaient toujours de la persistance de cette pratique, à l'occasion de la fixation des périodes de coupe par la commune. Il faut dire que même à quelques kilomètres à l'intérieur du littoral, on constatait fréquemment, dans l'inventaire des objets courants à partager, des râteaux à varech (Sainte Geneviève).



— ***C'était pour étaler le varech dans les herbages, c'est excellent pour l'herbe***, nous dit le seul agriculteur de Montfarville encore assidu à cette pratique. Roger CASTEL réside au hameau du Haut Bel, à quelques centaines de mètres du Cap, et de la mer.

Il nous rappelle au passage que l'herbage dominait autrefois dans le Val de Saire (complété toutefois par la culture des céréales cultivées à but alimentaire). Il a reculé depuis 1950 devant les cultures légumières de plein champ, pratique culturelle qu'il ne faut pas confondre avec le maraîchage.

Plus tardivement, au XIX^e siècle, la population s'éleva contre les gens qui brûlaient ce goémon sur la côte dans le but de faire des pains de soude, privant la population locale des bienfaits de la nature ! Il faut dire qu'une forme d'industrialisation s'installe alors sur la côte, à l'initiative d'un entrepreneur cherbourgeois, fournisseur de *muriate de potasse* (chlorure de potassium), un composant de la poudre à canon. Cette transformation des algues avait-elle touché Montfarville, concurrençant les besoins agricoles ?

Une certaine réglementation de l'activité s'appliquait donc alors pour faire face à ces demandes pressantes. Puis, à l'arrivée des engrais chimiques, la coutume s'y substitua un certain temps pour régler les pratiques résiduelles. Aujourd'hui, personne ne se préoccupe de ce sujet, semble-t-il, et personne n'en régleme l'usage, dans le Val de Saire tout au moins.

J'ai voulu savoir si cette pratique était encore d'actualité... La réponse est non.

Écoutons un peu notre dernier des Mohicans, Roger, l'agriculteur de Montfarville, maintenant retraité, mais qui poursuit une certaine activité, comme il en a le droit.

— ***Le temps s'annonce beau cet après-midi. J'ai été voir ce matin la plage des Angues*** (à côté de Moulard). ***Il y a du varech...*** Nous sommes en avril.

— ***La récolte du varech se fait normalement en novembre. Il a le temps de pourrir sur la terre pendant l'hiver et il peut être enfoui au printemps. Mais, sur les carottes***, dit Roger, ***il suffit de cinq semaines au printemps et ensuite on peut enfouir tout. Le varech ne marche pas sur tous les légumes***, précise-t-il. ***Bon pour la carotte ! Les pommes de terre ! Les artichauts*** (il « cuit » la mauvaise herbe entre les rangs), ***pour le persil. Par contre pour le chou, il faut vraiment attendre que soit passé l'hiver. Le varech rend le légume plus vigoureux, plus résistant.***

Ce sont les coups de vent d'a-mont qui apportent le varech. La nature est bien faite, ils ont lieu souvent en novembre. Mais encore faut-il qu'il ne pleuve pas trop pour aller le retirer en allant dans les chemins détrempés avec un tracteur.

— *Il n'y a pas grand monde à me le disputer. Autrefois, on y allait tous, mais les jeunes ont délaissé cela. Il est plus facile d'aller chercher des sacs d'engrais*, dit-il sans malice.



Il faut reconnaître que les enjeux économiques auxquels sont confrontés les agriculteurs d'aujourd'hui ne sont pas minces. La mise en culture d'un hectare de poireaux implique un investissement de 10 000 euros ! Et le produit livré doit supporter la comparaison avec la concurrence.

—*Et puis les agriculteurs craignent le salin pour leur matériel*, ajoute Roger.

L'objectif de ces quelques lignes n'est pas de décrire de façon précise les avantages comparés des différents engrais ! On reconnaît généralement au varech l'avantage d'apporter de la potasse et de la magnésie. Il aurait aussi un certain pouvoir « aseptisant », assainissant ainsi les sols. On peut craindre le fait qu'il apporte du sel dans le jardin, mais en fait le varech lui-même, à l'intérieur, est peu salé (c'est relatif à la pression osmotique, ne me demandez pas de quoi il s'agit). Certes, si on l'entasse dans un coin du jardin en attendant son pourrissement, il faudra attendre deux trois ans avant de remettre cet endroit en culture, mais c'est à cause de l'accumulation du sel recouvrant sa surface, et non du sel contenu dans la « chair ».

C'est un engrais de qualité, donc, mais apporte-t-il toutes les garanties d'homogénéité de la production exigée d'un agriculteur d'aujourd'hui ?

Sans doute non ... et c'est bien le consommateur qui au final décide !

Et il n'a pas toujours raison.

Un agriculteur comme Roger CASTEL, à l'esprit ouvert, amoureux de son métier, pouvait convaincre sa clientèle des marchés de Bayeux de la qualité de sa production, et faire ainsi du « bio » avant l'heure ! 20% de ses parcelles étaient ainsi amendées.

C'est un mode de relation avec une clientèle fidélisée qui a un peu disparu, mais qui ne demande qu'à revenir. Autrefois, Roger fixait un prix au kilo pour chaque légume en début de saison et il s'y tenait jusqu'à la fin de saison. *Ainsi, la ménagère savait à quoi s'attendre*, me raconte-t-il, en découpant le temps, les saisons, avec ses mains calleuses dans son hangar où voisinent les outils d'hier et ceux d'aujourd'hui.

On est bien loin du céréalier traitant sa parcelle, le portable fiché dans l'oreille pour suivre les cours mondiaux.

Il est toujours convaincu de l'intérêt du « Vro », et il ne sera pas de saison sans que le varech ne revienne sur l'une ou l'autre de ses parcelles. En cette journée d'avril, il couvre ainsi 4 000 m² de carottes qui seront semées à la mi-mai.

Mais autrefois ?

—*Dans les années 70, il y avait encore un gros potentiel d'agriculteurs*, reprend Roger. *Et, de ce varech, on n'en aurait pas laissé sur la plage. Dans ma famille je suis le premier à y avoir été avec un tracteur : le Fordson Dextra que j'ai eu en mars 63. Avant, c'était avec une charrette à cheval que l'on bennait dans le champ en libérant une clavette, comme on ferait aujourd'hui d'un banneau derrière un tracteur. En arrivant sur la plage, le premier arrivé faisait sa marque en élevant un monticule de varech, renouvelait l'opération un peu plus loin, pour marquer la fin du varech « réservé ». Le second arrivé prenait la suite. C'était la corvée du jour... mais on s'entraidait. Par exemple, sur la plage de la Sambière, il y avait des « coulières ». Comme le nom l'indique, il fallait se mettre à plusieurs pour sortir celui qui s'y était aventuré.*

On voit encore aujourd'hui, en maints endroits, des « descentes » sur la plage qui n'ont d'autre justification que cette pratique ancestrale (la Sambière, Crabec, la Saline).

Et ailleurs ?

Sur la côte est du Cotentin, on était donc habitué à se servir dans ce que dame nature voulait bien apporter sur la côte. C'était une utilisation judicieuse de l'apport naturel. Celui-ci était d'ailleurs parfois mélangé avec du fumier de vaches et de chevaux... Sur la côte ouest du Cotentin, par contre, le varech était soumis un régime différent. Des « coupes » en mer étaient autorisées, organisées. Et, jusqu'à récemment, certaines sortes d'algues (lichen) étaient récoltées par les gamins de la côte, car elles étaient assez bien rémunérées par des industries, comme celle de Beaupré, près de Carantou. Dans le Val de Saire, ce n'était pas aussi généralisé. De Granville à Portbail, le long des havres, de nombreux documents (cartes postales) témoignent de ces pratiques, pour le passé. Mais aujourd'hui, en ce qui concerne l'agriculture, bien que j'ai vu parfois certaines parcelles couvertes de varech de chaque côté de la RD 650 qui longe la côte des Isles, il semble que cette pratique de l'amendement « marin » soit réservée aux potagers des retraités, tandis que la terre sablonneuse est systématiquement amendée par du fumier de bovins dont les monticules s'élèvent au printemps au milieu des parcelles, ou avec de la paille. J'ai interrogé Cédric (Photo), un ouvrier agricole en train de biner sa parcelle de plants de poireau avec une « poussette » (sorte de sarcloir à manches précédé d'une roue), qui m'a confirmé ce fait... sans doute la « force » du fumier animal (azote) complète-t-elle mieux ces terres légères qu'il faut abondamment irriguer ?



Conclusion... et interrogation ?

Conclusion

Cette recherche, un peu courte, sur ce sujet qui mériterait des développements, nous apporte quelques éléments sur la façon dont le milieu paysan et le milieu marin partageaient dans le Val de Saire un langage commun, à propos d'usages différents ; on constate que la désignation des algues était la même. (Références : Roger CASTEL, et « espèces marines de la Manche », ouvrage publié sous l'autorité de René LEPELLEY).

... et interrogation

Nom usité par les montfarvilais (Roger CASTEL)	Descriptions physique par Roger CASTEL	Nom scientifique	Observation 1	Observation 2
Le gros robert	Avec boules	Ascophyllum nodosum		Gros robert : Dérivé de vro robert
La vélingue	Long varech	Laminaria digitata		
La moussette	« fine verte »	Enteromorpha	Entéromorphe : parfois désignée sous le nom de mousse dans « espèces marines de la Manche)	
La feuille de chêne	Verte ou rouge : aspect d'ensemble brun	Fucus serratus		

Les cailloux de Barfleur ont-ils la pelade ou une calvitie précoce ?

Chaque Barflotais s'interroge sur la disparition du varech sur les roches de l'entrée du port, par rapport aux roches glissantes qu'on connaissait voilà trente ans ! (toutefois on remarque que le varech est toujours autant présent au fond du port ...). Cela signifie-t-il une pollution ? Une dégradation de la qualité des eaux ?



Roches devant Barfleur

Selon Yves Le Borgne (ingénieur halieute), contrairement à ce que le bétotien pourrait croire, ce n'est pas une quelconque dégradation de l'eau qui conduirait les roches émergentes du littoral à perdre leur chevelure mais la concurrence de patelles qui couvrent la roche et qui boutent ces algues hors d'ici.

— C'est comme si on déversait un panier d'escargots au milieu d'une platebande de salades. Elles broutent tout (leur immobilité apparente est trompeuse....)



Patelles dans une mare



Patelles et gibbulles

(Pourquoi une telle abondance de « flies » ? leur prédateur — l'homme peut-être — aurait-il disparu ?)

Mais sur les tables et les poches à huîtres entourées par les rochers dénudés les fucus poussent en abondance : « **Les patelles ne savent pas encore grimper aux arbres !** » nous précise avec humour ce spécialiste en biologie marine.



Photo des années 50

Après tout, peut-être n'est-ce que dans mes souvenirs que les roches étaient si glissantes !

Merci à Roger CASTEL pour son témoignage,

à Yves LE BORGNE pour le texte et les photos,

à Anne-Marie LEPETIT pour la mise en page.

La photo de Roger CASTEL ramassant le « vro », est issue d'un numéro de la Presse de la Manche.

Nota : Moi, j'ai une combine pour ramasser du varech facilement. Lors des coups de vents d'ouest il s'en accumule une grande quantité sur la cale de l'école de voile à Saint-Vaast-la-Hougue, et ce varech est très facile d'accès. Il y en a pour tout le monde.

 **Ph. PESNELLE**

Zones humides

Les zones humides, interface entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, constituent un patrimoine naturel d'exception du fait de leur richesse biologique, mais aussi du fait de l'importance de leur fonction dans l'équilibre de la gestion des eaux, agissant comme une éponge, absorbant ou rejetant l'eau en alternance.

La Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau migrateurs, a été signée le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar.

Elle les définit comme « des zones de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine où la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres ».

Elle a pour mission « leur conservation et leur utilisation rationnelle par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».

Le 2 février a été déclaré "journée mondiale des zones humides".

Malheureusement, sous la pression démographique, avec l'intensification des pratiques agricoles, avec l'urbanisation, leur surface n'a cessé de diminuer, entraînant sécheresse et inondations.

La France a ratifié la convention en 1986.

Selon notre Code national de l'Environnement et la Loi sur l'Eau de 1992, les zones humides sont « des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles, au moins une partie de l'année ».

En France, comme dans le monde, depuis le début du XX^e siècle, leur étendue a été amputée des deux tiers, tout particulièrement entre 1960 et 1990.

Pendant des années, les marais, considérés comme dangereux et insalubres, ont été asséchés en France.

On sait aujourd'hui que ces zones, riches en biodiversité, doivent absolument être préservées.

Outre leur rôle de gestion quantitative de l'eau, leur action est également bénéfique sur le plan qualitatif avec épuration de cette eau en filtrant les polluants.

En Basse-Normandie, le plus bel exemple est le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, protégés de la mer par des portes à flots, havre de paix pour de nombreux oiseaux, nicheurs des prairies humides, migrateurs et hivernants.

Au Pont des Bernes

De part et d'autre de la voie reliant Quettehou à Saint-Vaast s'étendait une zone de marais (ou « mares », d'où le nom de la Chasse des Mares), le pont des Bernes et son ruisseau la Bonde marquant la limite entre les deux communes.

Cette zone marécageuse était limitée au nord par le Marais Lidan. Dans la partie sud, le Carvallon tient probablement son nom du Quart-Vallon, un des quatre cours d'eau qui se rejoignaient au lieu-dit le Cul-de-Loup, déformation de l'expression scandinave keyta-laut (petit cours d'eau en terrain humide), avant que la mer, rongant la côte, n'en fasse reculer le tracé.

Cette zone que traverse la voie verte est régulièrement gorgée d'eau douce, voire inondée en période hivernale, et appartient aux milieux humides, milieux riches permettant, outre leur rôle dans le cycle de l'eau, le développement de nombre de plantes et d'animaux divers. À noter en particulier la présence de roseaux, de joncs, et d'iris d'eau.

À proximité, l'anse du Cul-de-Loup est un site Natura 2000, remarquable pour sa faune et sa flore. C'est une zone humide côtière avec vasière, très appréciée des tadorner, des limicoles et des oies bernaches qui y passent l'hiver.



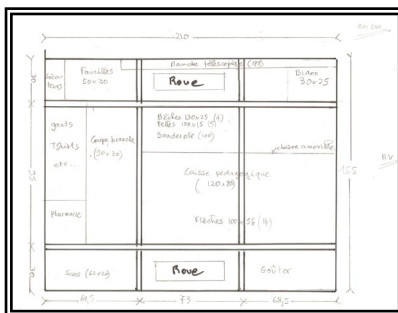
M. Lainé

Histoire d'une remorque

Thierry avait une remorque qui ne lui servait plus beaucoup. Il en fit don à Orchis...



Le fond en mauvais état est enlevé



Le plan de la remorque est fait



Un nouveau fond est posé



Les passages de roue en cours de réalisation



Le bâti est fini



Les premières niches pour faucilles et sécateurs



Chaque chose à sa place...



Tout tient !
Et il y a encore de la place...



Même s'il ne pleut jamais dans le Val-de-Saire, il faut prévoir.



On n'oublie pas la décoration.



Derrière aussi, pour les voitures qui nous suivent



Et pour ceux qui nous regardent passer ...



Elle a même droit à un paravent au local

Voilà : en quelques semaines, Orchis s'est équipé, à moindres frais, d'un outil indispensable pour avoir, à chaque fois, tout le matériel à portée de main sans avoir à transférer les outils d'une armoire dans un coffre de voiture.
Les flèches de signalisation, la banderole et même si besoin une table et des chaises pour le café : on n'oublie pas le confort !
Désormais, on reconnaîtra de loin Orchis sur les routes du Val de Saire...

Orchis...

L'orchidée est une fleur fascinante et fragile aux multiples espèces sauvages (plus de 30 000 variétés) réparties dans le monde entier ; présente sur la Terre depuis 80 millions d'années, elle s'est adaptée pour survivre sous toutes les latitudes et tous les climats, mais de nombreuses espèces sont en voie de disparition.

Dans l'hexagone, on a recensé 160 espèces (dont 27 menacées d'extinction et 36 autres en danger). En Normandie, on en compte 50, et une vingtaine dans la Manche, en particulier sur la côte ouest (landes, prairies dunaires, tourbières).

Parmi elles, nombre d'Orchis aux noms imagés : - bouc, - bouffon, - grenouille, - homme-pendu, - incarnat, - mâle, - moucheron, - négligé, - à fleurs lâches, - pyramidal, - tacheté.

L'Orchis homme-pendu est une espèce protégée, de même que l'Orchis grenouille ; elles sont de couleur jaune-vert.



Dans notre coin de Cotentin, l'orchis mâle est assez répandue et s'observe au printemps ; les feuilles sont reconnaissables à leurs taches sombres ; les fleurs en épi sont d'un mauve plus ou moins soutenu ; au printemps, on peut en observer sur le chemin qui ceinture le Fort de la Hougue, ainsi que dans l'enceinte du site.

L'été, en bord de mer, entre Aumeville et Crasville, dans l'espace naturel sensible désormais protégé par le département de la Manche, on peut voir plusieurs Orchis.

Du côté des dunes, en juin, on trouve un échevelé qui sent plutôt mauvais : l'Orchis bouc.



Du côté des prairies, l'Orchis pyramidal, à l'épi dense en forme de pyramide, est assez fréquent

Près des marais, on peut admirer l'Orchis négligé.



L'orchidée sauvage est menacée par la destruction des espaces naturels (en particulier celle des zones humides), les pollutions (dont les pesticides qui tuent les insectes pollinisateurs), l'arrachage manuel et les plantes invasives.

L'Orchis est la parfaite représentation du patrimoine naturel millénaire, si menacé par les activités humaines, et de cette biodiversité qu'il faut préserver pour nos descendants...



Quel beau symbole pour notre association !

 M. Lainé

D'accord ? Pas d'accord ?

Orchis s'efforce d'innover dans ses propositions d'actions...et dans ses partenariats. Et, pour Orchis comme pour chacun, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Des ostréiculteurs considèrent qu'Orchis doit revenir 8 jours après son intervention reprendre les déchets (ostréicoles, bien sûr...) qui n'ont pu être stockés dans la remorque trop petite qu'ils ont mis à notre disposition (Aumeville-Lestre) !

Un syndicat d'eau traîne la patte pour négocier une convention proposée par Orchis dans le but de préciser ses conditions d'intervention sur le site de la Chouetterie, cette convention restant sous la pile, ou ayant bénéficié discrètement d'un classement "vertical" (SAEP).

Orchis a parfois l'impression d'être utilisée sur certains projets (Pont des Bernes).

N'en disons pas plus ! Bref, tout n'est pas satisfaisant, bien que tout soit globalement positif.

Tous ces ressentis font l'objet d'un débat en conseil d'administration, à la suite de chaque action, dans la bonne humeur et en refusant les polémiques inutiles.

Mais la ligne directrice restera la même : innovation et partenariats.

Relations avec le DCV

Prochaine rencontre dans le Dorset du 27 au 30 septembre 2013

Les horaires de la Brittany Ferries ne sont pas à notre avantage. Dommage pour les actifs qui doivent, s'ils veulent participer, prendre une journée de congé. Je pensais que nous pourrions rentrer par Portsmouth-Ouistreham le lundi matin ce qui aurait permis d'être à son poste de travail dès 9h 30, un moindre mal, mais cette navette n'est en service que jusque début septembre !

✍ Anne-Marie Lepetit

Aller

Départ de Cherbourg à 18h 45 vendredi 27 septembre, être à la gare maritime à 18h. Arrivée à Poole à 22h

Retour

Départ de Poole lundi 30 septembre à 8h 30. Arrivée à Cherbourg à 13h 45.

S'inscrire rapidement auprès d'Anne-Marie afin que nos amis du DCV prévoient notre hébergement. anne-marie.lepetit@wanadoo.fr

109 Rue Maréchal Foch
50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Ma Recette de Pudding

À notre délicieuse Mary du Dorset qui a aimé mon gâteau et en a repris...

- **Ingédients**

- restes de pain (une assiettée à soupe de n'importe quel pain),
- lait demi-écrémé (une tasse, voire deux si le pain est rassis),
- rhum ambré (une demi-tasse ou plus...),
- sucre en poudre (200g),
- 4 œufs (taille moyenne),
- raisins secs golden (un petit bol),
- un peu de beurre.



- **Préparation :**

- mettre le pain, coupé en dés, à tremper dans un mélange de lait et de rhum, jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé,
- pendant ce temps, battre les œufs à la fourchette jusqu'à obtenir un liquide mousseux, puis mélanger avec le sucre en poudre, dans un saladier, en rebattant à la fourchette,
- y verser le pain bien humidifié, ajouter les raisins et bien amalgamer le tout avec une cuiller en bois,
- transférer la préparation dans un moule à cake bien beurré.

- **Cuisson :** enfourner en position haute, sans préchauffage ; laisser cuire quarante minutes à basse température ; laisser refroidir dans le four.



avant



après

Communiqué

Les aigrettes lisent le Jardin de l'Orchidée et elles aiment faire des blagues. Elles semblent avoir abandonné leur arbre perchoir du Pont de Saire depuis le dernier numéro qui parlait d'elles. Cependant, on peut les voir se promener dans l'eau alentour en quête de quelque pitance..



Mots croisés volatiles

Horizontalement 1 : certains les appellent mouettes - 2 : une révolution ; unité internationale ; entre 3 et 4 - 3 : poudre de galet ; ils étaient à l'écoute - 4 : au bord des larmes ; autour de l'île - 5 : elle est de Belon ; sans étiquette les soirs de scrutin - 6 : à la mode ; travaux pratiques - 7 : volatile ; la rivière s'y prélassa aussi- 8 : éléma ; elle est tout pour le canard - 9 : boisson britannique ; gaz à effet de serre -10 : rieuses ?

Verticalement A : rond sur la plage ; on le pousse de soulagement - B : il porte les rumeurs ; époux - C : la plage de Jonville y est exposée ; à elle - D : réuni ; son pas est tristement célèbre ; familial - E : migrateur du Cul de Loup - F : c'est zéro ; pour lier - G : Saint du Jura ; indique une suite - H : sous les pavés... - I : le bonheur des vaches ; prénom féminin - J : sur le pissenlit ou au pont de Saire. (solution page 14)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Qui fait quoi chez Orchis ?

Le conseil d'administration est composé de 11 membres

Le bureau

Présidente :	Anne-Marie LEPETIT	Relations avec le DCV
Vice Président :	Thierry MARAIS	Reboisement, Réouverture, entretien de sentiers pédestres
Vice Président :	Philippe PESNELLE	Nettoyage du littoral, parrainage de plage
Trésorier :	Guy GEFFROY	
Trésorier adjoint :	Jean HAMELIN	
Secrétaire :	Rémi BOUCHETARD	Gestion et entretien du matériel
Secrétaire adjointe :	Monique LAINÉ	Gestion et entretien du matériel

Les autres membres

Sylvie CANALE
Stéphanie ROULETTE
Marie-Claire LE GAL
Jean-François CLAUDE

Relations avec les écoles
Développement durable

et
Albert JEANNE

Aménagement des berges de rivières

Solution des mots croisés volatiles :

Horizontal : 1 : goélards - 2 : an ; UI ; pi - 3 : sable ; RG - 4 : ému ; mer - 5 : tadorne - SE - 6 : in ; TP - 7 : oiseau ;
lit - 8 : usa ; cane - 9 : thè ; GES - 10 : mouettes.
Vertical : A : galet ; ouf - B : on ; maris - C : sud ; sa - D : lla ; oie ; tu - E : bernache - F : nul ; et - G : Diè ; et - H :
plage - I : près ; Inès - J : aigrettes.

La ronde des mois

selon Paulette



Janvier, parfait élève, il est toujours premier.
Février de l'année est le plus court chapitre.
Mars tambourine avec des grêlons sur la vitre.
Avril fait des boutons et, savant costumier,
taille des habits verts à toute la nature.
Mai n'est qu'un long cantique enguirlandé de fleurs.
Juin fait la rose avec d'admirables couleurs.
Juillet passe un bouquet d'épis à sa ceinture.
Août voit tomber du ciel les astres à la saint Laurent.
Septembre a dans sa main du raisin transparent.
Octobre est un doreur prodigieux.
Novembre est triste et noir comme le drap d'un trépassé.
Décembre, à l'an qui vient, offre son antichambre.